



Bulletin trimestriel de l'Observatoire Economique de la Pêche et de l'Aquaculture

N°0002

Mars 2014

Editorial

L'année 2013 était une année d'austérité pour l'OEPA car, son compte de dépôt n'a encaissé que 40% de son budget adopté. Malgré cette carence financière, l'OEPA a franchi un grand pas en 2013 avec l'opérationnalisation de ses nouveaux organes délibératif et exécutif dans le cadre d'un nouveau statut d'établissement public à caractère administratif. Pour 2014, la direction de l'OEPA a programmé l'installation d'une antenne pilote régionale observatoire dans le but d'une meilleure écoute des réalités locales en tant qu'outil de veille économique.

Par ailleurs, le lancement du processus PSAEP/CAADP a redonné un espoir aux différentes parties prenantes du secteur agriculture, élevage et pêche depuis ce fin d'année 2013. Ce processus actuellement en vogue exige l'allocation de 10% du budget national au secteur Agricole. Le secteur Agricole y attend un nouveau souffle pour atteindre ses multiples objectifs de développement.

Que Dieu nous protège tous et toutes pendant cette nouvelle année 2014 !

Rado Rakotosoa

A LA UNE

Invité:
Contraintes et priorités du MPRH
Point de vue du Numéro 2 du Ministère

Page 2



Intoxication par la Consommation des Animaux Marins (ICAM) :
... dangereux pour l'homme

Page 2



Etudes, Enquêtes et Analyses de l'OEPA :

Contribution économique du secteur Pêche et enquête pêche traditionnelle dans la région de Menabe

Page 3



**OUTIL DE VEILLE
ECONOMIQUE ET
INFORMATIONNELLE**



bservatoire économique
de la pêche et de l'aquaculture

Contraintes et priorités du Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques

Point de vue du numéro 2 du MPRH

« A mon avis, l'allocation budgétaire au ministère chargé de la pêche devrait être au minimum 6% des recettes d'exportations en produits halieutiques » a précisé Monsieur Naina Razafiarison, le Secrétaire Général du MPRH. Il ne faut pas cacher que le ministère de la pêche



souffre actuellement d'une carence financière, constituant un grand obstacle au développement du secteur. Le numéro 2 du ministère a proposé des actions qu'il juge prioritaires comme la réforme de l'organisation générale au sein du ministère, le rajeunissement des cadres du ministère, renouvellement des ressources, développement de la communication, et amélioration du système statistique. Toujours selon lui, « Le renouvellement des ressources est très important à travers la promotion de l'aquaculture. Le projet PATIMA actuel est un bon modèle. Pour pouvoir baisser le taux de chômage et créer des revenus, il faut inciter les jeunes à se lancer dans l'aquaculture. Concernant l'organisation générale du ministère, des dispositions devraient être prises aux niveaux administratif, technique et financier. Quant à la communication,



pour une gestion efficace des informations techniques et économiques au sein du ministère, l'installation d'un réseau intranet est primordiale. Avec ce réseau interne, le CSP, la direction régionale, la direction centrale et l'ASH peuvent se communiquer facilement dans la délivrance des permis. Le but final est le développement d'un Système d'Information de la Pêche à Madagascar ».

Rado R.

ACTUALITE/REPORTAGE

L'ICAM: ... dangereux pour l'homme

Les intoxications alimentaires dues à la consommation des produits halieutiques sont depuis certains temps à la une des médias. La pêche et la vente d'une catégorie de produits pélagiques, dont les requins et les thons, sont interdites à Madagascar pendant la saison chaude, une période propice au développement de la micro-algue (*Gamberdiscus*). Cependant, le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques a enregistré au mois de novembre dernier, 11 cas de décès, 27 maladies graves et 116 personnes hospitalisées à Fénérive Est suite à la consommation de requins. Par ailleurs, 2 décès et 47 hospitalisées à Antsiranana après la consommation de Tortues marines. Cette apparition de la maladie des mers chaudes a perturbé la consommation des poissons au niveau local, et, a touché indirectement, toutes les chaînes du secteur. A la lumière des

informations colligées dans ce reportage, il convient de tirer plusieurs constats. D'une part, les opérateurs économiques se sont souciés du devenir de leurs produits destinés à l'exportation mais l'ASH a précisé que « la carchatoxisme n'a aucun lien avec les produits halieutiques d'exportation ». D'autre part, les grandes poissonneries dans la Capitale affirment avoir une baisse non négligeable sur leurs niveaux de chiffres d'affaires. « L'ICAM a touché notre vente et beaucoup de notre client nous demande si nos produits font partie des poissons dangereux » dit le responsable marketing d'une poissonnerie. Ils ont, actuellement, du mal à rassurer leur client fidèle et par la suite, insistent que « le devoir du Ministère ne doit pas, non seulement, s'arrêter au niveau de l'application de la loi et de la sensibilisation des pêcheurs pour ne pas capturer les poissons

toxiques pendant un certain temps, mais aussi, de faire savoir au consommateur la liste des produits halieutiques pouvant être toxiques et



de vulgariser l'importance de l'apport protéinique issu des fruits de mer» notent toujours les opérateurs poissonniers. Néanmoins, pour regagner la confiance de leurs clients, certaines poissonneries ont montré en toute transparence la traçabilité de leurs produits. Cette ICAM mérite une veille permanente vu l'évolution rapide du contexte actuel de changement climatique.

Nisa R.

Secteur Pêche: apport considérable à l'économie nationale

La contribution du secteur pêche à l'équilibre de la balance commerciale nationale s'est améliorée significativement entre 2009 et 2012 : de 86 million d'euro à 125,7 million d'euro, soit 46% de hausse en quatre années. Les thons et les crevettes dominent en apportant 109,4 million d'euro en 2012, soit 87% de la totalité. Cette amélioration s'explique par l'accroissement du prix de vente de certains produits halieutiques

d'une part et la montée en volume des exportations de thons, d'autre part. A titre d'illustration, le prix FOB des crevettes d'élevage passe de 6,5€/kg en 2009 à 9,2€/kg en 2012. Le volume de thons exportés est presque doublé de 5 449 tonnes en 2009 à 10 517 tonnes en 2012. Par rapport aux exportations totales de Madagascar, les produits halieutiques représentent 13% à 14% sur cette même période.



Quant à la contribution du secteur aux recettes de l'Etat, les redevances annuelles de pêche et de collecte à elles seules sont évaluées à 8,4 milliard d'ariary en 2012. Le secteur Pêche reste ainsi parmi les piliers de l'économie nationale sans parler des impacts en termes d'emplois directs et indirects. Force est de constater que la durabilité de l'exploitation des ressources renouvelables comme les ressources halieutiques dépend fortement de la qualité de sa gestion. Les hauts responsables étatiques devraient ainsi jeter un coup d'œil à ce secteur pourvoyeur de devises. Il ne faut pas cacher que, jusqu'à présent, l'Etat n'a consacré que 0,5% du budget annuel total national pour le secteur Pêche.

Rado R.



Force est de constater que la durabilité

Enquêtes OEPA 2012- Pêche traditionnelle Menabe

La pêche malgache se caractérise surtout par une pêche traditionnelle très développée sur tout le pourtour de l'île. Entre 2008 et 2012, l'enquête capture menée par l'OEPA, dans quelques villages des pêcheurs de la région du Menabe, a permis de dégager la situation de la production et de la commercialisation des produits halieutiques issues du secteur pêche traditionnelle à Madagascar. Cette région qui fait partie de la zone de pêche la plus productive en ressources halieutiques, surtout les crevettes, a connu une baisse significative de la capture. Parallèlement à la production crevettière du secteur industriel qui présente une régression de production d'environ 12% pour la zone C, en 2012, la production traditionnelle montre une variation



importante de - 8% par rapport à l'année précédente. Cependant, on a enregistré une sortie de pêche plus importante pour cette année par rapport à la campagne de pêche 2011 (environ 3%).

Par ailleurs, cette diminution touche aussi les autres ressources halieutiques. La capture des poissons a connu une chute de 64% par rapport à la production de la campagne de pêche de 2011.

Quant à l'évolution du prix aux pêcheurs, une stabilité a été

constatée sur 2011/2012, environ, 3 700 Ar à 4 000 Ar le Kilo de crevettes. Pour les poissons, le prix de vente est fonction de l'espèce et de la qualité des produits ainsi que du type d'engin utilisé et varie de 1200 ariary/kg à 9000 ariary/kg.

Il faut mentionner que les poissons constituent la majorité des captures des pêcheurs de cette région. A cet effet, la part du chiffre d'affaires des poissons représente environ 77% de la totalité. La recette journalière des pêcheurs a été évaluée entre 10 000 ariary et 12 000 ariary en 2012, soit environ 5 dollarUS par jour. Les produits de première nécessité et l'entretien des matériels de pêche (petites réparations du filet et de la pirogue) figurent parmi les dépenses quotidiennes incompressibles.

Nisa R.

L'OEPA ?

Sur l'initiative conjointe du Gouvernement Malgache et du GAPCM et avec l'appui de la Banque Mondiale, des études macro économiques sur la filière pêche crevettière portant sur les données 1996 ont été menées dès 1998.

Aussi, le 16 juin 2000, l'Observatoire Economique de la Filière Crevettière (OEFC) à Madagascar a été institué par le décret 2000- 415. Au début du mois de décembre 2003, était intervenu le déménagement de l'OEFC des locaux qu'il occupait provisoirement au GAPCM Tsiadana vers les locaux définitifs au sein du nouveau bâtiment du Centre de Surveillance des Pêches, dans l'enceinte du Ministère de la Pêche à Ampandrianomby.

Un consultant expatrié nommé François Henri a été chargé de l'installation de l'OEFC à l'époque avec, comme premier Directeur Monsieur Rajaosafara Sandy en 2002. Après quatre ans de dur labeur, il a cédé la place à Madame Rasetarinera Hanitra, elle restait à la tête de l'OEFC entre 2007 et 2010. Suite à la démission de la directrice, le comité de pilotage a confié à Monsieur Rakotoaso Rado, adjoint au directeur à l'époque, la direction de l'OEFC.

En 2012, suite à l'exigence du Ministère des Finances, l'OEFC a été formalisé en EPA dénommé « Observatoire Economique de la Pêche et de l'Aquaculture (OEPA) ». Désormais, les activités de l'Observatoire concernent l'ensemble du secteur Pêche et non plus sur l'unique filière crevettière.(...à suivre...)

Herinirina R.

En chiffres...

Exportations des produits halieutiques de Madagascar		
Produits	Prix moyen de vente FOB (en €/kg)	
	2011	2012
Ailerons de requin	10,72	10,75
Anguilles	7,45	9,25
Bichiques	-	6,95
Calmars	3,72	3,47
Chevaquines	0,58	3,62
Cigales	21,71	21,42
Civelles	37,05	64,23
Crabes	3,06	3,43
Crevettes	7,52	7,83
Langoustes	10,72	11,64
Poissons	4,20	3,89
Poulpes	2,32	2,54
Thons	2,61	4,05
Trépangs	6,55	4,19
Varilava	-	4,93
Vessies natatoires	5,69	9,63

Source: Données ASH retraitées par OEPA

Brèves du MPRH

- Le compact du processus PSAEP/CAADP a été signé le 21 octobre 2013 au CCI Ivato.
- L'Enquête Cadre Nationale a été effectivement réalisée en 2013. Les résultats serviront d'outil de base au ministère dans la gestion de l'exploitation des ressources halieutiques.
- La formation de vingt (20) ingénieurs halieutes à Tuléar a débuté le 11 Novembre 2013 avec une durée de 18 mois.
- Madame Bakoly Razakanavalona, Administrateur Général de la société MANDA a remporté le prix de l' Entrepreneur de l'année 2013 – "Tecoma Award ".
- Une réunion de la commission mixte sur l'accord de pêche entre l'Union Européenne et Madagascar a eu lieu à Bruxelles le 02 et 03 Décembre 2013. Il s'agit de l'évaluation de l'actuel protocole d'accord.
- Une cellule de crise et de veille à l'ICAM a été mise en place au sein du Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques.

Herinirina R.

Répères

Campagne de pêche

Ouverture Crevettes depuis mi-février 2014

Fermeture Sardinelle: 1er novembre 2013 au 31 mars 2014

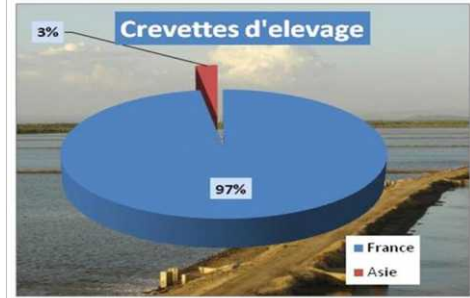
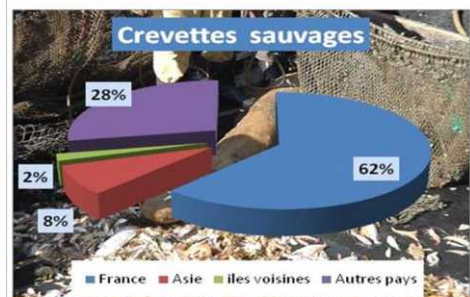
Ouverture Poulpes: début février 2014 (Côte Ouest)

Poids des crevettes par rapport aux exportations totales des produits halieutiques

En %	2011	2012
Crevettes	Volume	
	36%	37%
	Valeur	
	58%	53%

Source: Données ASH retraitées par OEPA

Destination des crevettes de Madagascar



Taux de change:

1€ = 3208 Ar (cours du 20 mars 2014)

Jeux

		1	5	
5	2			
3				5
4				4
			3	2
	5	4		

Observatoire Economique de la Pêche et de l'Aquaculture
Enceinte du ministère de la pêche et des ressources halieutiques

Ampandrianomby

Antananarivo

Tel: 020 22 380 82

e-mail: observatoire.economique@moov.mg

Conception et rédaction

Equipe de l'Observatoire Economique de la Pêche et de l'Aquaculture

Pour toute demande d'insertion, veuillez contacter au 032 04 252 63